



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2025

ORGANISME DE FORMATION REALIZ AGENCY

Article 1 - Objet

Les conditions générales de ventes décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'entreprise REALIZ AGENCY et de ses clients. Toute prestation accomplie par la société REALIZ AGENCY implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente. REALIZ AGENCY :

EURL au capital de 1500 € - 812289130 RCS de Grenoble – N° SIRET : 81228913000013 – NAF : 7311Z

N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 34 812289130

Article 2 - Présentation des services

Les caractéristiques des services proposés par REALIZ AGENCY sont décrites sur le site www.realiz-agency.fr et www.club-realiz.com

Les photographies n'entrent pas dans le champ contractuel. La responsabilité de la société ne peut être engagée si des erreurs s'y sont introduites. Tous les textes et images présentés sur le site de la société REALIZ AGENCY sont réservés, pour le monde entier, au titre des droits d'auteur et de propriété intellectuelle. Leur reproduction, même partielle, est strictement interdite.

Article 3 - Durée de validité des offres.

Les devis émis par REALIZ AGENCY sont valables 1 mois à compter de la date d'émission.

Article 4 - Prix des produits

Les tarifs des formations varient selon les modalités pédagogiques retenues et le thème de la formation. Ils sont exprimés en euros et en hors-taxes et sont donc soumis au régime général de la TVA soit 20%.

La société REALIZ AGENCY se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment et d'accorder d'éventuelles remises selon les prestations.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé. **SOCIETE REALIZ AGENCY – Organisme de formation enregistré sous le numéro : 84 38 07035 38** Adresse : 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS
Tel : 06 32 17 59 96 / amandine@realiz-agency.fr / www.realiz-agency.fr EURL au capital de 1500 € -



812289130 RCS de Grenoble – N° SIRET : 81228913000013 – NAF : 7311Z N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 34 812289130

Article 5 - Modalités de paiement

Conditions de paiement : à réception de facture. Par chèque ou virement à l'ordre de la SARL REALIZ AGENCY. Aucun escompte consenti pour règlement anticipé. Tout incident de paiement est passible d'intérêts de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident.

Réservation : lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra verser un acompte de 30 % du montant global de la facture, le solde devant être payé à l'issue de la formation.

Article 6 – Non-réalisation de l'action de formation

En l'application de l'article L.6354-1 du code du travail, il est convenu entre les signataires que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au co-contractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Article 7 - Dédommagement, réparation ou dédit

Seul l'article L. 6354-1 du code du travail s'applique et les absences ne seront en aucun cas facturées.

Article 8 – Service client

Pour toute information, question ou réclamation, le client peut s'adresser du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h au service client de la société REALIZ AGENCY par courriel : amandine@realiz-agency.fr ou par téléphone : 06 32 17 59 96